



LA LETTRE AUX LOCATAIRES

opac
savoie

Acteur de l'habitat
100 % savoyard

N° 161 - SEPTEMBRE 2021

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES CLIENTS DE L'OPAC DE LA SAVOIE

Comme dans de nombreux secteurs de la vie quotidienne (banque, assurance, grande distribution, ...), les évolutions technologiques permettent de faciliter et dématérialiser certaines tâches, tout en conservant proximité et lien humain qui restent des éléments indispensables.

Cela permet aux locataires d'effectuer leurs démarches quand ils le souhaitent, de simplifier la saisie de certaines données et de limiter autant que possible l'usage du papier.

Cette intégration des technologies digitales pour faciliter la vie quotidienne des demandeurs de logement, des locataires et des collaborateurs de l'OPAC DE LA SAVOIE se retrouve notamment :



DANS LE NOUVEL ESPACE LOCATAIRE SÉCURISÉ, ACCESSIBLE SUR ORDINATEUR OU VIA UNE APPLI SUR SMARTPHONE. Il permet de suivre son compte locataire, de mettre à jour ses informations personnelles, de payer son loyer par carte bancaire (pour les personnes n'ayant pas mis en place un prélèvement mensuel), d'effectuer des demandes techniques ou de gestion, d'avoir des informations sur la vie de sa résidence, ...

L'Espace Locataire est l'endroit idéal pour gérer votre compte et échanger avec l'OPAC DE LA SAVOIE. Cela vous évite de vous déplacer ou de téléphoner.



DÉCOUVREZ
EN VIDÉO LES
FONCTIONNALITÉS
DE L'ESPACE
LOCATAIRE DE
L'OPAC DE LA
SAVOIE !





DANS L'ENVOI MENSUEL DES AVIS D'ÉCHÉANCE.

À compter de novembre 2021, les locataires ayant mis en place un Prélèvement Mensuel recevront leur avis d'échéance et la Lettre aux Locataires de façon électronique.

Pour accéder à ces documents, il suffira (si cela n'est pas déjà fait) de créer son compte dans l'Espace Locataire puis d'aller dans la rubrique « Mes Documents » pour retrouver l'avis d'échéance au format pdf et avoir ainsi un historique à portée de clic.

Ce sont plus de 15 000 envois papier qui pourront être évités chaque mois.



EN CAS DE QUESTION OU DE DIFFICULTÉ PRATIQUE :
moncomptelocataire@opac73.fr



LORS DES ÉTATS DES LIEUX DÉMATÉRIALISÉS.

À chaque nouvelle entrée de locataire dans un logement, l'état des lieux est effectué directement sur tablette, signé par le locataire et l'OPAC DE LA SAVOIE puis envoyé électroniquement et archivé.



VIA LE SITE WEB DE L'OPAC DE LA SAVOIE.

Enregistrant plus de 180 000 connexions annuelles, ce site permet aux internautes d'être guidés afin d'effectuer une demande de logement en ligne, d'avoir connaissance des logements disponibles à la location, des appartements proposés à la vente, des offres d'emploi et, pour les entreprises prestataires, des marchés à pourvoir.



www.opac-savoie.fr

